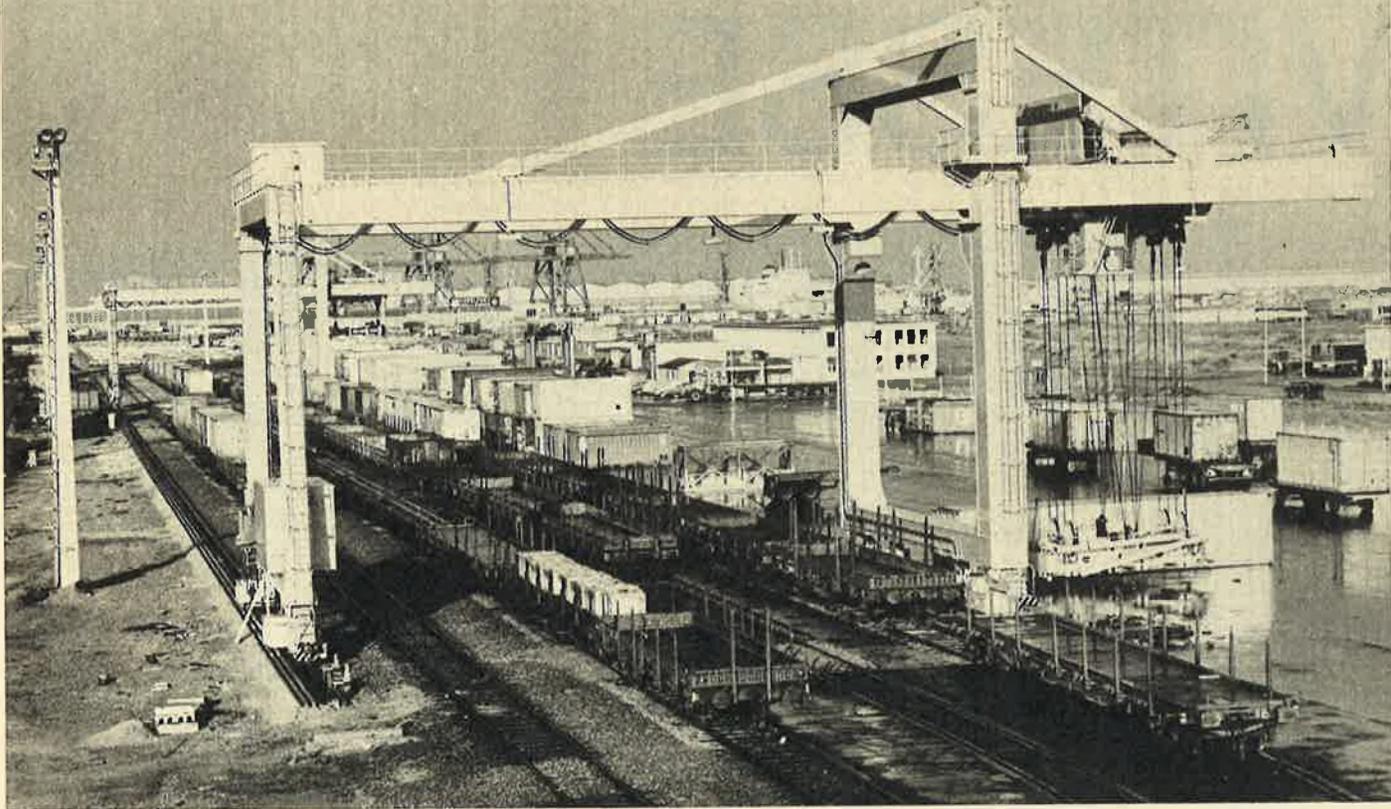


INAUGURATION DES NOUVELLES INSTALLATIONS FERROVIAIRES DU TERMINAL D'ANVERS



Pour autant que cela soit encore nécessaire, il a été prouvé une fois de plus que l'on entendait donner au transport par container une infrastructure développée au maximum.

En effet, le 11 janvier dernier ont été inaugurées les nouvelles installations ferroviaires du terminal d'Anvers.

Parmi les personnalités qui assistaient à l'événement, on remarquait notamment M. Lataire, directeur général de la SNCB et président du Conseil d'administration de la S.A. Interferry, qui gère le terminal d'Anvers ; M. Delwaide, échevin du port, ainsi que des dirigeants des milieux ferroviaires internationaux et des établissements portuaires anversois.

Au cours de son allocution, M. Lataire souligna la part de plus en plus importante prise par le chemin de fer dans le transport par container au port d'Anvers (58 481 containers en 1971 et quelque 65 000 en 1972), ce qui justifie d'ailleurs l'extension des installations qui vient d'être réalisée.

M. le Directeur général annonça ensuite que, à l'avenir, le trafic se concentrera sur le terminal et que des trains

directs seront mis en circulation entre le terminal et certaines destinations de manière à faciliter au maximum l'acheminement des containers.

Pour terminer, M. Lataire a formulé l'espoir que l'étroite collaboration régnant entre le port d'Anvers et le chemin de fer continue à être toujours aussi fructueuse.

M. Delwaide exprima alors son estime et sa reconnaissance à la SNCB pour la part qu'elle a prise dans le développement du trafic par container au port d'Anvers.

Pour ceux qui aiment les détails techniques, voici à présent la fiche succincte du terminal : un portique d'une capacité de levage de 30 t ; un nouveau portique d'une capacité de levage de 35 t, équipé en plus de grappins pour la manutention des véhicules rail-route ; un straddle-carrier ; quatre voies de 400 m pour la circulation des grues ; quatorze voies auxiliaires ; un bâtiment moderne, dans lequel les clients peuvent louer des bureaux.